

nantes
mÉTROPOLE
HABITAT



**Jet par les fenêtres :
dangereux et coûteux**



STOP au jet de déchets par les fenêtres !

Mégots de cigarettes, pots en verre, couche-culottes, emballages en tout genre, appareils électroménagers et même des meubles... C'est fou ce qui tombe des fenêtres ! Cette conduite dangereuse de quelques-uns crée une mauvaise ambiance entre voisins et coûte très cher à tous.

C'est dangereux

Un objet jeté d'une fenêtre peut exposer un passant, un enfant, à une blessure qui peut être très grave. C'est une conduite dangereuse !

C'est interdit

Le règlement intérieur que chacun signe à son arrivée dans le logement est très clair. Pour des raisons évidentes de sécurité, mais aussi d'hygiène et de salubrité publique, tout jet par la fenêtre d'objets de quelque nature que ce soit, aliments, cigarettes, meubles... est interdit !

Ça coûte cher

L'entretien des espaces extérieurs par les agents de Nantes Métropole Habitat ou par des prestataires fait partie des charges que vous payez avec votre loyer. Plus l'environnement doit être nettoyé et plus les charges risquent d'augmenter !



C'est une infraction

- Cette infraction peut donner lieu à une contravention (45 euros minimum + coût de l'enlèvement des déchets par une entreprise), et peut être un motif de résiliation du bail.
- La responsabilité des auteurs de ces jets de déchets peut être portée devant la justice.

L'effort de tous permet d'éviter l'usage de telles procédures.



Devant chez vous, c'est aussi chez vous

Chacun doit pouvoir vivre sereinement, dans la tranquillité et dans la propreté, que ce soit chez soi, dans les halls, les escaliers, les ascenseurs et les garages...



Gardez votre environnement propre

Pour vos déchets, tout un dispositif de collecte est mis en place : containers, colonnes enterrées, déchetteries, éco-points, locaux Nantes Métropole Habitat dédiés aux encombrants sur certains secteurs ou encore le dispositif de collecte d'AlloNantes [02 40 41 90 00](tel:0240419000)

Pour connaître les lieux offrant une deuxième vie à vos déchets, rendez-vous sur le site de Nantes Métropole : www.deuxiemevie.org



- Bien utiliser tous ces services, c'est contribuer à la propreté de nos lieux de vie.
- Préférez les plantations plutôt que les détritrus... Vos voisins, les personnels d'entretien et votre porte-monnaie vous en seront reconnaissants !